

Cahier des Charges pour l'Appel d'Offre de Prestataires

Projet : Sport Adapté – Équihandi et Natation pour Tous – Atipa Autisme

1. Contexte du projet

L'association Atipa Autisme, située à Remire-Montjoly en Guyane, propose des activités sportives adaptées pour les enfants et adolescents autistes dans le cadre de son projet "**Équihandi et Natation pour Tous**". Ces activités ont pour objectif de promouvoir le développement physique, mental et social des jeunes participants à travers la pratique régulière de l'équithérapie et de la natation adaptée. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme **FEDER-FSE+ Guyane 2021-2027**, visant à favoriser l'inclusion sociale des personnes autistes en Guyane.

2. Objectif de l'appel d'offre

L'association Atipa Autisme cherche à sélectionner des prestataires pour assurer l'encadrement et l'animation des séances d'équitation et de natation adaptées, dans un cadre sécurisé et bienveillant. Les prestataires doivent proposer des activités respectueuses des spécificités des enfants et adolescents avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

3. Nature des prestations demandées

Lot 1 : Équithérapie

Les prestataires devront proposer :

- **Séances hebdomadaires d'équithérapie** pour des groupes de jeunes autistes (5 à 6 participants par session) dans des centres équestres partenaires.
- **Encadrement professionnel** : Un moniteur formé aux méthodes de l'équithérapie et à la prise en charge des enfants avec TSA doit animer les séances. Chaque enfant doit être accompagné d'un aidant ou d'un parent.
- **Suivi des progrès individuels** : Mise en place d'un suivi personnalisé pour chaque enfant, incluant l'évaluation initiale de ses capacités, des objectifs d'évolution et des ajustements en cours d'année.

Lot 2 : Natation adaptée

Les prestataires devront assurer :

- **Séances hebdomadaires de natation adaptée** dans des centres nautiques de la région. Chaque séance doit être encadrée par un moniteur formé à la natation et aux méthodes adaptées aux enfants autistes.
- **Encadrement spécialisé** : Le moniteur de natation devra être expérimenté dans l'accompagnement des enfants autistes, avec une attention particulière aux aspects sensoriels et émotionnels de chaque participant.
- **Suivi des participants** : Comme pour l'équithérapie, un suivi des progrès individuels doit être effectué, avec une évaluation initiale, des objectifs et un bilan final.

4. Durée et calendrier

- **Période de prestation** : De janvier 2024 à décembre 2026.
- **Fréquence des séances** :
 - **Équithérapie** : 5 séances par semaine dans différents centres équestres partenaires.
 - **Natation** : 3 séances par semaine dans les centres nautiques partenaires.
- **Durée des séances** : Chaque séance durera 1h, avec un encadrement personnalisé et adapté à chaque groupe.

5. Critères de sélection

Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :

- **Compétence et expertise** : Les prestataires doivent justifier d'une expérience avérée dans l'encadrement de séances d'équithérapie et de natation pour les enfants autistes (certifications, formations spécifiques, expériences).
- **Approche personnalisée** : Capacité à proposer un accompagnement individualisé pour chaque enfant, en prenant en compte ses besoins spécifiques et son niveau de développement.
- **Références** : Références de projets similaires avec des publics en situation de handicap.
- **Budget proposé** : Cohérence des coûts avec les prestations offertes, incluant les détails des coûts par séance.

6. Modalités de réponse

Les prestataires intéressés devront soumettre un dossier comprenant :

- Une présentation détaillée de leur structure et de leurs qualifications dans les activités sportives adaptées pour les enfants avec autisme.
- Un descriptif des méthodes pédagogiques et des modalités d'accompagnement des enfants (évaluation, suivi, sécurité).
- Un devis détaillé pour chaque lot (Équithérapie et Natation), précisant les modalités de facturation et les éventuels frais annexes (location de matériel, frais de déplacement, etc.).
- Des références et certifications pertinentes.

Date limite de réponse : 30-11-2023

Date de démarrage des prestations : Janvier 2024.

7. Contacts

Pour toute information complémentaire ou question concernant cet appel d'offre, veuillez contacter :

Madame Roseline Roy

Présidente de l'association Atipa Autisme

Tél. : +33 6 73 20 20 24

Email : atipa.autisme@atipa.fr